

Réunions du Conseil d'établissement
École Marguerite-Bourgeoys

Assemblée #1 de l'année scolaire 2021/2022

Rencontre effectuée le jeudi 14 octobre 2021 à 18h30 en visio-conférence selon les règles de confinement en vigueur.

18h32 - début de l'assemblée

Mot de bienvenue de la directrice

1. Présentation des membres, prise des présences et vérification du quorum

Les personnes présentes sont:

- Josée Lavoie, directrice par intérim
- Marie-Claude Dubé, responsable service de garde
- Diane Parisé, enseignante
- Mélina Morin, parent élue
- Radia Taleb, parent élue
- Isabelle Morrissette, parent élue
- Shamy Kodja Boya, parent élue
- Violaine Campo, parent élue
- Valérie Gingras, parent élue – substitut
- Personne invitée venant faire une présentation vers 19h : M. Martin Hudon

Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour approuvé avec les changements suivants:

4. Points d'adoption

4.1 Règles de régie interne

4.2 Formulaire de conflit d'intérêt

6.1.1. Sorties éducatives en 2021-2022 et non 2020-2021

7.1.3. Projet éducatif et plan de lutte

7.1.4. Point Covid (tests rapides)

3. Élections

Présidence : Mme Morrissette est la présidente sortante et exprime son intérêt à poursuivre cette année. Elle est élue à l'unanimité.

Vice-présidence : Mme Morin est la vice-présidente sortante et exprime son souhait de laisser sa place pour se concentrer sur le projet de la cour d'école. Le rôle est de seconder la présidente en cas d'absence et de participer à d'éventuels points de décision spécifique. Mme Violaine Campo se propose et est élue.

Secrétaire : Mme Violaine Campo propose de continuer à prendre des notes et envoyer un PV à la directrice après les rencontres.

4. Points d'adoption

- 4.1 Règles de régie interne : document lu avant la rencontre par les membres et adopté à l'unanimité.
- 4.2 Formulaire de conflit d'intérêt. Document présenté aux membres, personne n'est concerné. Aviser le CÉ si ça devenait le cas.

5. Calendrier des réunions

Proposition : jeudis décembre 9, février 10, avril 14, juin 9. Adopté à l'unanimité.

6. Points de décision (adoption ou approbation)

6.1 Résolutions

6.1.1. Sorties éducatives 21/22 :

On autorise en amont les sorties, avec l'argent reçu du CSSdM et selon les règles imposées par le CSSdM, elles nous seront présentées lors de la prochaine rencontre. Les sommes sont réparties par élève, par soucis d'équité. Prévu : sorties culturelles avec la prof d'art plastique/dramatique. Mars : sortie à la maison de la culture.

Mme Morrissette propose, Mme Morin approuve. Résolution faite

6.1.2. Émulation et persévérance scolaire : utilisation du budget CÉ. Mme Taleb : propose, Mme Campo appuie. Résolution faite

6.1.3. PTRDI. Pas de changements. Pas de point de service (pas d'adaptation scolaire). Les locaux sont tous utilisés. 250 élèves inscrits à l'école, légère augmentation. 18 élèves par classe en moyenne. Plus d'inscrits à la maternelle et au premier cycle. Adoption à l'unanimité.

6.2 Modifications de l'horaire ALS : intervention de M. Martin Hudon.

Anglais intensif : Proposition de le ramener sur 1 année. Il y a eu des discussions avec les professeurs qui ont enseignés dans le programme. M. Hudon, invité, a lui-même enseigné le volet académique la toute première année du programme.

L'objectif de l'immersion sur 1 an est de rejoindre plus d'enfants de notre école. L'immersion sur 2 ans - et donc sur la durée d'un cycle au complet – est un grand défi et donc permet à moins d'enfants d'en profiter. Quelques élèves ont dû être sortis du programme car le défi était trop important. La 5^{ème} année est très chargée en nouveau contenu, alors que la 6^{ème} année permet de revoir et d'approfondir les acquis de la 5^{ème}. De plus c'est le bulletin de 5^{ème} année qui compte pour le secondaire. Le programme sur 2 ans a donc de gros impacts sur les apprentissages et sur l'orientation future des élèves.

Volonté de l'équipe école de ne pas mettre de côté l'apprentissage du français, cela a un gros impact sur des élèves le moins vulnérables.

Proposition de changer les critères de sélection pour le programme sur 1 an. Critères pour le programme sur 1 an : bon comportement et doit réussir en maths et en français.

La volonté est donc d'élargir les critères pour pouvoir ouvrir la classe avec plus d'élèves de l'école sur 1 année seulement. Le programme peut être motivant pour des élèves avec plus de défis mais pour cela le programme sur 1 année est plus accessible, plus inclusif. Cela donnera aussi des groupes plus hétérogènes.

Approuvé à l'unanimité.

6.3 Planification des COSP

Module de 5 à 10h pour le 3^{ème} cycle. Sujets prévus par le ministère, les enseignants décident qui fait quoi. Grille présentée

Approuvé à l'unanimité.

7. Points d'information

7.1 Mot de la direction

7.1.1 Budget 21/22 – reporté en décembre.

7.1.2 Formation des membres : liens à suivre par courriel. Seulement pour les nouveaux membres.

7.1.3 Projet éducatif : Sur la lecture valide jusqu'en 2023.

7.1.4 Point Covid. Possiblement vaccination pour le primaire, possiblement à l'hiver. Tests rapides possible

7.2 Mot de la présidente

- Merci pour ma réélection. Questions et commentaires, n'hésitez pas! Je suis disponible.

7.3 Mot de la représentante des enseignants

- Souhait des membres parents du CÉ : consultation des membres de l'équipe école pour avoir un petit topo de l'école, pas seulement de la classe de la représentante.
- Début d'année a bien commencé. Collaboration entre les différents intervenants, profs, SDG, etc. Belle dynamique. Des projets et sorties s'organisent. Vos enfants sont bien chanceux d'être dans cette école! Ruelles de l'avenir : ateliers clés en mains, plusieurs classes sont inscrites (Diane, Pascal). Cours de natation, bibliothèque. Organisme SOS sans oublier les couleurs (déficiences intellectuelles).

7.4 Mot de la responsable du service de garde

- Légère augmentation des tarifs du SDG, doivent être approuvés par le CÉ (pas de marge manœuvre, décidé par le ministère). Autofinancement du SDG. 8,55\$ et 3,25\$ pour le dîner.
⇒ Approbation à l'unanimité.
- Déclaration : 130 enfants + 86 dîneurs. Record!
- Journées pédagogiques : probablement pas de sorties cette année, le coût des autobus scolaires a beaucoup augmenté mais il y aura des activités organisées au sein de l'école. Abonnement mini culture, ateliers etc.

7.5 Mot de la représentante au Comité de Parents (CP)

- ✓ Rencontre du CP du 14 juin 2021 :
 - Présentation de la révision de l'offre de service au secondaire du CSSdM : nouvelles technologies, interactions avec tous les services concernés, implications des élèves. Environnement inclusif : mieux répartir les élèves en difficulté (pas plus de 40%) et les rapprocher de leur lieu de vie. Enrichissements grâce à des partenariats : ingénierie, agriculture urbaine, cuisine, etc. ** Document pdf pour les parents intéressés **

- ⇒ Quelles sont les possibilités d'accès réelles aux programmes particuliers pour les enfants qui ne sont pas du périmètre de l'école? Pour les écoles déjà sans périmètre ça ne change pas, pour les autres on enlève les critères de sélection si pas d'apprentissage très spécifique = tirage au sort, on ne veut pas prendre les meilleurs des meilleurs. Beaucoup de projets d'agrandissements dans les écoles secondaires, pour répondre à la demande. On souhaite que sans se déplacer les enfants aient accès à une offre variée. Des offres en sport étude sont à l'étude, et même une école en agrandissement dans NDG. Il y a eu beaucoup de retour pour décaler plus tard la rentrée des élèves au secondaire.
- Plutôt des bons retours sur la vaccination dans les écoles.
 - Il y a eu des avancées – technologiques – suite à la pandémie et ce qui est bon devrait être conservé. Par exemple l'école virtuelle pour les enfants qui ne peuvent pas suivre l'école régulière en raison notamment de leur santé. Le gouvernement est en train de réfléchir comment continuer à faire l'école virtuelle à l'extérieur du décret exceptionnel actuellement en place. Les CSS sont invités à proposer des projets pilotes.
 - Suivi de la désignation et de désistement des parents sur le CA : on parle de tutelle prochaine donc ce point n'est plus d'actualité. Il y a beaucoup d'amertume de la part des parents qui se sont investis toute cette année. Lors de la rencontre précédente 3 parents avaient été désignés pour reprendre le flambeau mais finalement ça n'a pas abouti. Ils ont de nouveau pas été inclus dans les discussions et nous avons appris de façon non officielle que le plan des effectifs a été mis en place sans le CA alors que le ministère avait mis de la pression sur les parents en disant que cela n'était pas possible. Encore beaucoup d'amalgames dans les articles de presse, beaucoup de frustrations de part et d'autre. En espérant que ça aille mieux l'année prochaine. Une tutelle est supposée être provisoire, il va falloir de nouveau travailler tous ensemble l'année prochaine. Une des personnes ciblées personnellement dans les journaux a entamée de coûteuses procédures judiciaires, c'est très compliqué pour elle.
 - Ça a été une année tronquée pour le travail du CCSEHDAA, il est proposé - par les membres professionnels, de l'administration et des parents – de reconduire les membres. ** Ajout suite à la rencontre de septembre : cela a été accepté **.
 - Les rencontres se font encore sur Zoom en ce début d'année.
 - On nous informe que la vice-présidente du CP a démissionné de son poste suite à un désaccord sur un point particulier et à une compréhension différente sur les attentes et le rôle.
- ✓ Rencontre du CP du 7 septembre 2021 :
- Lancement du processus de sélection des parents sur le CCSEHDAA. Les mandats ont été étirés pour les personnes qui siègent déjà, mais des postes doivent quand même être comblés.
 - Refonte des règles de régie interne : on n'a pas avancé cet été, on garde les mesures transitoires pour ce début d'année, le travail va reprendre cet automne.
 - RCPAQ : toujours 6 membres. D'autres comités de parents ont été rencontré/présentation, mais il n'y a pas eu de nouvelles adhésions.
 - État de la situation sur les relations avec l'administration du CSSdM : premiers contacts avec M. Lachance – administrateur de la tutelle – ont bien été. Contacts avec la DG par

intérim – Mme Fleury – sont toujours difficiles. Il y a maintenant 2 personnes + les membres de l'administration de la DG par intérim avec qui discuter, c'est complexe.

- Il y a un audit interne sur les processus financiers du CP. On en avait parlé en mai, le mandat a été officiellement lancé fin juin et la présidence du CP a été abordée. L'audit vise à évaluer les processus/mécaniques utilisées par le CP pour utiliser ses finances suite à l'émission de chèques pour payer Lyne Deschamps, la personne qui intervient en tant que soutien administratif au CP. Le rapport de l'audit sur le CSSdM devrait sortir à l'automne.
- Appui aux parents du CA : résolutions approuvées à l'unanimité. Le CSSdM a refusé de payer les frais pour protéger les parents bénévoles alors que c'est en théorie prévu par la loi. L'ancienne présidente du CA vit avec des conséquences professionnelles et personnelles importantes, elle a dû faire appel à des avocats pour des recours juridiques.
- AGA : ont été repoussées de 2 semaines à cause de la réactivation des comptes zoom. Certains parents font part de leur désaccord sur l'utilisation d'un format webinaire plutôt qu'une réunion. 2 personnes seulement peuvent être vues, parler et intervenir. Il ne faudrait aussi pas que l'on vote pour un parent l'un après l'autre. On devrait pouvoir voter pour tous les parents en même temps et ensuite que les résultats soient donnés en fonction du nombre de votes reçus par chacun.

✓ Rencontre du 5 octobre :

- Première rencontre avec les parents nouvellement élus : 134 participants!
- Rappels des rôles et responsabilités des membres du CP : composé de parents élus, représente tous les enfants et les parents du CSSdM, donne son avis au CSSdM.
- Rappel : il y a des formations intéressantes offertes par le RCPAQ, n'hésitez pas à aller voir leur site internet!
- Règles de régie interne : finalement de nouvelles règles sont proposées par les membres exécutifs du CP sans travail préalable du comité créé justement pour la refonte des règles de régie interne à l'automne 2020. La présentation de ces nouvelles règles a engendré beaucoup de débats et de demandes de vote. Je pense que si on avait pris le temps de laisser le comité faire son travail avec une consultation des parents en amont, cela aurait mieux été.

7.6 Recherche d'un/une représentant.e de la communauté.

Peut-être Raphaëlle de l'ASCCS? Pas la bibliothèque, pas possible dans Ville-Marie (ville centre, conflit d'intérêt). Père Sablon? Ruelle de l'avenir?

La petite maison : elles sont toujours là et recommence à accueillir les enfants cette année.

8. Sécurité aux abords de l'école

- ✓ Dizaine de recommandations, 2 seulement ont été mises en place. On va faire un suivi pour les 8 autres recommandations mais mauvais timing avec élections en cours. Appeler au 311 en tant que parents pour les radars (pas en marche), et autres demandes qui nous semblent importantes – intersection Berthier et Panet. L'école n'a pas été prévenue des travaux sur Plessis, cela a créé un casse-tête pour la direction.

9. Varia : aménagement de la cour d'école.

Présentation de Mme Mélina Morin :

Petit espace de verdure côté Panet. L'objectif est de le garder clôturer et faire de la plantation d'arbres et autres verdure et le rendre accessible aux élèves sous la supervision d'un adulte avec projet.

Déminéralisation d'un petit espace de la cour pour faire l'école en extérieur.

Mélina a repris contact avec Soverdi, rencontre possible avec eux en novembre.

Possibilité de faire vivre ce projet avec l'équipe école, les élèves, les parents, la communauté. => formation d'un sous-comité.

Shamy et Radia sont intéressées, Diane et Julie aussi pour l'équipe école.

Isabelle : il serait bien de lier ce projet avec une campagne de socio-financement (Ô beau sapin). Résolution du CÉ qu'on veut aller vers ça : isabelle de faire un premier survol là-dessus. Adopté à l'unanimité.

20h42 - levée de l'assemblée.